

**Discours de madame le ministre de la solidarite,  
de la famille, de la femme et de l'enfant  
de cote d'ivoire**

**Washington, DC, Ambassade de Côte d'Ivoire  
Lundi 28 Octobre 2013**

Monsieur Eric Biel, Sous-secrétaire adjoint au travail du Département américain du travail;  
Monsieur William Bertrand, Professeur de chaire à l'Université de Tulane ;  
Excellence Monsieur l'Ambassadeur Daouda Diabaté,

**Mesdames et Messieurs, distingués invités,**

Permettez-moi avant tout propos, de vous adresser les salutations solennelles de Madame Dominique OUATTARA, Première Dame de Côte d'Ivoire, qui en sa qualité de présidente du Comité National Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants, aurait bien voulu conduire elle-même la délégation de la Côte d'Ivoire à cette visite de travail à Washington. Mais les contraintes de calendrier ne lui ont pas permis d'effectuer le déplacement. C'est la raison pour laquelle, elle m'a chargé de la représenter à cette importante cérémonie de signature d'un accord avec l'Université de Tulane pour la réalisation d'une enquête sur le travail des enfants dans la cacaoculture en Côte d'Ivoire.

**Mesdames et Messieurs,**

Au nom de Madame Dominique OUATTARA et au nom du Gouvernement de Côte d'Ivoire, je tiens à exprimer ma franche reconnaissance au Gouvernement américain et principalement au Département du travail, pour son appui constant et particulièrement le financement qu'il apporte à l'université de Tulane pour réaliser cette enquête.

**Mesdames et messieurs,**

La signature de ce protocole est un pas en avant que nous marquons dans notre lutte commune d'éradiquer les pires formes de travail des enfants en Côte d'Ivoire.

En effet, s'agissant de ce fléau beaucoup d'interrogations restent encore sans réponse.

- Combien d'enfants travaillent-ils encore dans les plantations de cacao ?
- Dans quelles localités exactes travaillent-ils ?
- D'où viennent-ils ?
- Quelles mesures doit on prendre pour éliminer définitivement ce phénomène ?

Telles sont quelques questions qui trouveront réponse, nous l'espérons, au terme de cette enquête.

C'est pour ces raisons que la Côte d'Ivoire se réjouit de la conduite de cette étude dont les résultats permettront d'apporter des mesures de remédiation idoines à l'élimination de ce fléau.

**Mesdames et messieurs, chers partenaires,**

La signature de cet accord qui formalise le cadre de collaboration entre l'Etat de Côte d'Ivoire et l'Université de Tulane marque la ferme volonté des deux parties à la réussite de cette enquête.

En effet, l'implication à un haut niveau des autorités ivoiriennes notamment, la Première Dame et des membres du gouvernement, à accompagner l'Université de Tulane dans cette étude traduit ce grand intérêt que constitue cette enquête pour notre pays.

C'est le lieu de traduire les remerciements de la Première Dame, Présidente du Comité National de Surveillance et le Gouvernement de Côte d'Ivoire au Gouvernement américain qui a consenti un financement de 1,5 millions de dollars, soit environ 750 millions de F CFA pour la réalisation de cette enquête.

Nos remerciements et encouragements vont également à l'endroit de l'Université de Tulane qui réalisera l'enquête en partenariat avec l'Ecole Nationale d'Economie et de Statistiques Appliquées de Côte d'Ivoire.

**Mesdames et messieurs,**

Nous voulons également saluer la contribution significative du sénateur Tom HARKIN ainsi que du représentant Eliot ENGEL pour la lutte contre les pires formes de travail des enfants dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire.

Nous remercions également les industriels du cacao qui réalisent, à travers ce Protocol des investissements au profit des communautés productrices de cacao. Nous sommes heureux de la construction dans ces zones, d'écoles ; de cantines scolaires et de logements d'enseignants ainsi que de la mise œuvre de programmes visant l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Nous appelons de tous nos vœux un accroissement de ces investissements. Toute chose qui permettra aux enfants de Côte d'Ivoire d'avoir un meilleur avenir.

Vive la collaboration entre les Etats Unis d'Amérique et la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie.